

Caroline Levasseur et Jean-Marie Perrono

Saint Laurent le 18 Janvier 2007

Nous sommes une petite famille française installée à Québec depuis août 2003, et depuis notre arrivée ici nos nouveaux amis invariablement nous interrogent sur les raisons de notre départ : comment peut-on quitter la Provence? Un pays de miel bercé par la douceur méditerranéenne? Et chaque fois de dire notre rêve de vivre dans un environnement sain et protégé nous qui avons vu sur la durée de notre existence la dégradation qu'a subi notre cadre de vie. Nous qui sommes les témoins des ravages qu'une industrialisation mal pensée fait subir aux places les plus belles mais aussi à leurs habitants. Mon compagnon avait 14 ans quand le premier terminal méthanier a été construit à Fos sur mer, ses parents l'emmenaient jouer sur la plage, prendre l'air sur les pelouses alentours avant de prendre une collation sur une terrasse voisine, parfois même à la bonne saison ils récoltaient des coquillages.....

C'était avant que la plage soit devenue inaccessible, que la ville se transforme en zone industrielle, que chacun chaque jour soit attentif à une éventuelle sonnerie d'alerte avertissant de quitter le périmètre de sécurité atteignant près de 10 Kms carrés!! C'était avant que son asthme se dégrade et que jouer dehors lui soit déconseillé....

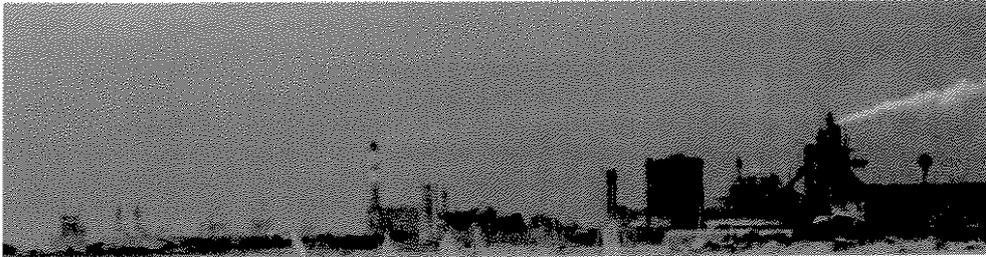
En 1995 mon fils est né, un petit homme robuste, vaillant et plein d'énergie, de rhumes en bronchites, de bronchites en toux chroniques il a été diagnostiqué asthmatique à l'âge de six ans, finies les ballades au grand air, les châteaux de sable, quant aux terrasses, même nous les avons fui tellement l'air est devenu irrespirable quand le trafic routier augmente...

Enseignants tous les deux, c'est chaque année que nous étions choqués par la proportion grandissante de nos élèves se rendant en cours avec un inhalateur de ventoline dans la poche...

La pollution est une maladie sournoise qui gagne à chaque année un peu de votre énergie et de votre joie de vivre, c'est pour cela qu'un jour nous avons décidé de quitter ce que nous avons bâti en Provence, pour voir mon fils grandir au grand air. Depuis son arrivée ici il n'a plus jamais réclamé son inhalateur, je le gardais comme un souvenir de mes angoisses passées...

Notre petite fille est née l'été dernier sur l'île D'Orléans, nous avons choisi pour ses premiers pas une vieille maison sur les coteaux pour qu'elle admire les bateaux qui glissent sur le saint Laurent....Il est difficile de trouver les mots pour dire notre colère face au projet Rabaska, parce que nous savons de quoi Gaz de France est capable au nom du développement industriel, parce que nous savons déjà où la folie des profits peut conduire une fois que la brèche est ouverte, parce que nous en avons déjà été les victimes et que nous rêvons pour Québec et ses habitants d'un avenir plus glorieux que celui de Fos sur mer

Le tourisme, le développement culturel et technologique sont des défis autrement plus payants pour l'environnement et les gens, ne pactisons pas au dépens de nos enfants, ce monde leur appartient....



L'expérience française de l'implantation d'un terminal méthanier : Fos sur mer, un village de Provence défiguré où il ne fait pas bon vivre.

1/ Historique

La Provence, un milieu naturel protégé, à la flore fragile, à la lumière enchanteresse, bercé par la mer méditerranéenne représente aux yeux du monde entier une richesse esthétique et un patrimoine culturel d'une valeur inestimable. Pourtant, c'est en 1972 que Gaz de France décide d'implanter un terminal méthanier dans un village pittoresque autrefois très discrètement niché entre mer et garrigues, aujourd'hui il est malheureusement devenu célèbre pour les ravages qu'il a subi tant sur le plan esthétique qu'humain. **Un Village de Pagnol transformé en cobaye industriel.** Plus personne ne vient à Fos sur mer pour y découvrir les vieilles pierres, flâner sous les oliviers ou s'étendre sur la plage et pour cause de plage il n'y en a plus! Les arbres ont été remplacés par des cheminées! Les quelques touristes mal informés font demi-tour en criant au scandale, les habitants ont un goût amer dans la bouche... Qu'on s'entende : le port méthanier n'est pas la seule industrie qui ait défiguré la place mais elle a ouvert la brèche qui a permis aux autres de s'installer en toute impunité. Une fois la première verrière poussée, la politique municipale s'est doucement laissée guider par l'expression : « après tout maintenant qu'est-ce qu'on a à perdre? ». C'est ainsi qu'aujourd'hui, vivre en Provence ne recouvre pas la même réalité selon la géographie et c'est en s'excusant que l'on vous inviterait à Fos sur mer....

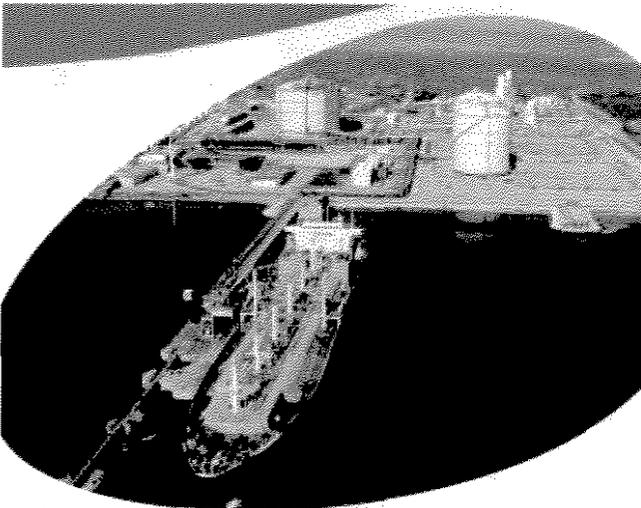
2/ les impacts sur l'environnement et le paysage

Souvenez vous : les cigales, quelques lézards au soleil, des badauds admirant une église du Moyen Age

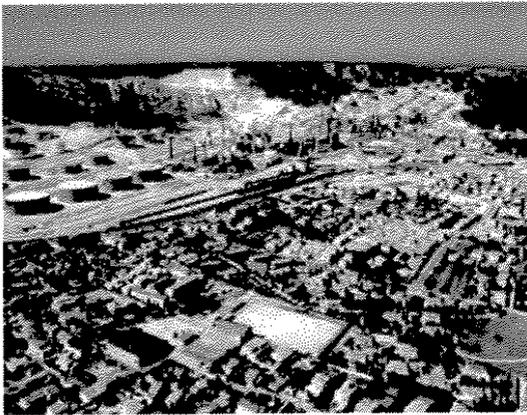
L'église Saint-Sauveur qui se trouve sur les hauteurs de Fos-sur-Mer est classée monument historique



Depuis 1972, date de l'implantation du premier terminal méthanier du Tonkin,



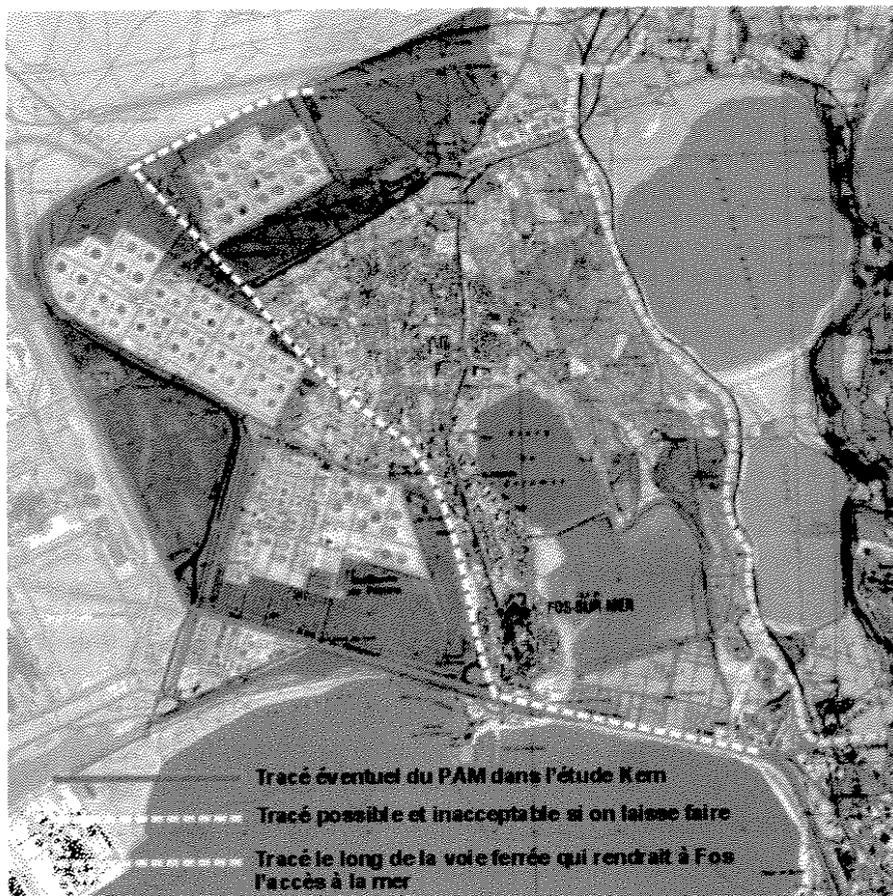
le village a attiré diverses industries, notamment la métallurgie (qui emploie près de 4 700 personnes en 1998 soit environ 70% de la population active en 1999) avec Sollac Méditerranée (qui fabrique principalement des aciers) et Ascometal, la raffinerie avec Esso et la chimie avec Lyondell Chemical Company. La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a décidé la construction d'un incinérateur capable de traiter annuellement 400 000T de déchets. **Aujourd'hui, cette économie est à l'origine de la triste place de la ville dans le haut du classement des villes les plus polluées d'Europe.**
(<http://fr.wikipedia.org/wiki/Fos-sur-Mer#Monuments>)



On parle même aujourd'hui de construire une autoroute pour mieux desservir.....les usines!

« Le grand danger pour Fos est la traversée de la ville par le prolongement de l'A55, car cette autoroute se fera et sera sûrement précipitée par le flux des poids lourds qui aura doublé d'ici peu.»

Voici une carte de Fos sur mer aujourd'hui avec les tracés possibles du tronçon prévu de l'A55



<http://golfedefos.free.fr/viedesvilles/Fos/developpements/developcarte.htm#>

Autrefois un village, Fos sur mer représente aujourd'hui un tel danger du fait de ses industries que **les habitations reculent tandis que les cuves avancent...**

le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

Le PPRT, établi en association avec les partenaires désignés, approuvé par le préfet, instaure une servitude d'utilité publique qui doit être inscrite dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Dans un périmètre d'exposition aux risques, le PPRT délimite des zones où :

- > **toute nouvelle construction est interdite ou subordonnée au respect de certaines prescriptions,**
- > **les communes peuvent instaurer le droit de préemption urbain ou un droit de délaissement des bâtiments,**
- > **l'État peut déclarer d'utilité publique l'expropriation d'immeubles en raison de leur exposition à des risques importants pour la vie humaine.**

Dès qu'un PPRT a été prescrit ou approuvé, il doit être mentionné lors de toutes transactions immobilières de biens contenus dans son périmètre d'exposition

(<http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr/risques/ddrm/f-riques-techno.pdf>)

4/ une menace constante pour la sécurité

A outrance, le département des Bouches-du-Rhône sous prétexte de développement économique, a multiplié les sites industriels, transformant le littoral en zone industrielle à haut risque ainsi,

40 établissements sont classés « SEVESO* seuil haut » dans les Bouches-du-Rhône (sur les 54 soumis aux dispositions de la directive SEVESO) et sont pour la plupart situés autour de l'Étang de Berre. Leur exploitation nécessite une autorisation préfectorale et fait l'objet de contrôles réguliers par la DRIRE.

Les installations qui présentent le plus de risques :

- > les industries chimiques qui synthétisent des produits chimiques de base, des produits destinés à l'agroalimentaire (notamment les engrais), les produits pharmaceutiques et de consommation courante (eau de javel, etc.) ;
- > les industries pétrochimiques qui distillent le pétrole brut pour obtenir l'ensemble des produits dérivés : essences, goudrons, gaz de pétrole liquéfié, plastiques.

* Le terme SEVESO fait référence à une fuite de dioxine dans une usine d'Italie en juillet 1976 (pas de victime mais 37 000 personnes impliquées). Cet accident a incité les États européens à réfléchir sur une politique commune de prévention pour les sites industriels : les directives SEVESO.

Un terminal méthanier dans les eaux tranquilles de Méditerranée est classé SEVESO, sur le Saint Laurent pris par les glaces et à proximité d'une capitale, aucune échelle de référence n'existe encore....

Des exemples d'accidents existent et peuvent être utilisés comme référence :

Voici un communiqué de presse de la préfecture maritime de l'atlantique, daté du 4 janvier 2006 :

Communiqué de presse

Pollution dans l'estuaire de la Loire

Brest, le 04 janvier 2006

Le 4 janvier 2006, à 20h30, le méthanier *Sigmatas*, battant pavillon Antigua et Barbuda, victime d'une avarie de barre alors qu'il quittait le terminal pétrolier de Donges du Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire (PASAN), est entré en collision avec le méthanier *Happy Bride*, navire battant pavillon de l'île de Man.

Les deux navires ont aussitôt été mis à quai.

Une brèche a été détectée sur l'une des cuves du *Happy Bride*, contenant 60 m³ de fuel lourd de propulsion.

Selon les informations de la cellule de crise mise en place par le PASAN, environ 30 m³ de ce fuel se seraient déversés dans la Loire. Le PASAN, aidé par des experts de Total, a mis en place des barrages flottants et a procédé au pompage du fuel.

Dans la nuit du 4 au 5 janvier 2006, le préfet maritime de l'Atlantique a fait appareiller le Bâtiment de soutien, d'assistance et de dépollution (BSAD) *Alcyon*.

Parallèlement, le directeur de la cellule d'études pratiques et de lutte anti-pollution (CEPPOL) ainsi que deux experts du centre de documentation de recherche et d'expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE) se sont rendus à Saint-Nazaire.

Le 5 janvier 2006, un vol de reconnaissance des douanes a été effectué au moment où l'*Alcyon* arrivait au niveau de l'estuaire de la Loire. Des traces d'hydrocarbure et des micro boulettes ont été repérées. Cependant, compte tenu de leur texture et de leur faible densité, ces premières traces n'ont pas pu être pompées par l'*Alcyon*.

En fin de journée, la cuve du *Happy Bride* ne déversait plus d'hydrocarbure et les barrages flottants, déployés autour du navire, ont permis de contenir la pollution.

Au cours de la matinée du 6 janvier 2006, un second vol de reconnaissance par un avion des douanes a permis de repérer quelques traces de pollution constituées d'irisation et de micro boulettes dans les secteurs de la pointe de Chemoulin et de la pointe de l'Aiguillon. L'*Alcyon* a successivement investigué ces deux secteurs, mais comme constaté la veille, la désagrégation du fuel parvenu en mer, n'en permettait pas le pompage.

<http://www.premar-atlantique.gouv.fr/actualite/communiqués/2006/1/04.html>

**Contrairement à ce que les promoteurs du projet Rabaska affirment,
les accidents graves ne sont pas rares**

31 juillet 2004

COMMUNIQUÉ

du Samedi 31 juillet 2004

M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

- Port Saint-Gervais, 40 chemin du Douanier - 13270 - Fos-sur-Mer -
tel:/fax : 04.4205.0162 - mail : golfedefos@free.fr - site : <http://golfedefos.free.fr> -

La Belgique est en deuil après l'explosion d'un gazoduc de GNL qui a fait au moins quinze morts et 120 blessés. Trois personnes sont toujours portées disparues et cinquante blessés se trouvent toujours dans un état grave. Une journée de deuil national est décrétée pour le jour de l'inhumation des victimes.

Cette explosion s'est produite sur une canalisation de transport de gaz naturel de Fluxys, filiale de SUEZ-Tractebel, entre Zeebrugge et la frontière française au sud de la Belgique.

Cet accident extrêmement grave est susceptible de se reproduire à Fos-sur-Mer, tant sur la plage du Cavaou après la construction du terminal méthanier de GDF que dans la ville, tout au long du tracé du gazoduc de GDF qui reliera Saint-Martin de Crau. Peu importe la cause et les raisons qui ont provoqué cet accident, il faut éloigner les installations de gaz naturel des habitations.

Si nous ne tentons rien, nous serons tous responsables de futurs accidents.

Aidez-nous à éloigner ces cuves de GNL vers le centre du PAM ou vers le Tonkin industriel, hors de toute agglomération.

MCTB Golfe de Fos Environnement s'associe à la douleur des familles des victimes.

20 janvier 2004

le 20 janvier 2004

Explosion dans le terminal méthanier de skikda en algérie :

Explosion d'un réservoir de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) faisant 23 morts et 74 blessés

La plupart des blessés sont parmi les ouvriers du complexe, selon un nouveau bilan fourni mardi matin par le ministère de l'Énergie.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de la déflagration.

L'explosion accidentelle est pour le moment la plus probable.

Tout le complexe GNL du port de Skikda a été détruit. Le complexe détruit était composé de trois réservoirs et d'une raffinerie.

Le feu ne s'est pas propagé aux unités voisines, notamment à la centrale électrique toute proche.

Des équipes médicales ont été mobilisées par les hôpitaux de Skikda et Annaba (600km à l'est d'Alger).

Le réservoir qui a explosé se trouvait dans une raffinerie appartenant à la compagnie pétrolière algérienne Sonatrach.

Compagnie pétrolière avec laquelle GDF a signé plusieurs accords de partenariats, notamment une entreprise de revente de gaz en Europe sauf en France.

Cette filiale conjointe avec Sonatrach et GDF (MED LNG & GAS) a été constituée pour la commercialisation de GNL en Europe et en Amérique du Nord. Elle est spécialisée dans le gaz naturel liquéfié et est détenue à parts égales par les deux maisons-mères. La Sonatrach et GDF sont par ailleurs déjà associés dans un projet de gazoduc reliant l'Espagne à l'Algérie.

Plus de 12.000 personnes travaillent dans la zone industrielle du port où la Sonatrach et ses différentes filiales représentent la quasi-totalité de l'activité.

L'Algérie qui est l'un des plus gros exportateurs mondiaux de gaz naturel expédie près de 10 milliards de mètres cubes de GNL par l'intermédiaire du port de Skikda.

17 septembre 2003

le 17 septembre 2003

Explosion dans le terminal méthanier de Fos-sur-Mer :

la porte de la torchère, projetée à plusieurs dizaines de mètres, manque de peu la salle de contrôle du terminal méthanier, évitant de justesse la catastrophe.

Hier soir, à 20heures, il y a eu une forte explosion au terminal méthanier du Tonkin de Fos-sur-Mer.

Un POI a été déclenché.

En fait la torchère a explosé provoquant de gros dégâts matériels.

Dans l'enquête publique, c'était un des points sur lesquels les experts s'accordaient pour dire qu'il ne peut pas arriver...

Les habitants de Fos sur mer n'en peuvent plus : non seulement ils ont perdu leur village, ils perdent chaque année leur qualité de vie, s'inquiètent sur leur espérance de vie et celles de leurs enfants et ont le triste privilège de nous servir d'exemple....

Voici en conclusion un extrait de leur dernier ordre du jour **32 ans** après l'implantation du premier terminal méthanier, pour que leur voix nous serve de signal d'alarme, que leur **expérience serve notre avenir** :

Dossier Gaz de France (02 septembre 2006)

d'après un courrier reçu ce jour, le Tribunal Administratif de Marseille examine toujours nos demandes d'annulation du permis de construire et d'annulation d'autorisation d'exploiter le terminal méthanier.

Pour rappel :

- il n'y a toujours pas de moyens d'évacuation prévus pour la population, en cas d'accident
- Aggravation de l'exposition des personnes aux risques et rapprochement d'un risque majeur, des habitations
- irrespect des réserves des experts publiques
- dissimulations de documents et de conclusions
- Le conflit Israélo/Libanais a démontré que ces installations sont les premières visées lors d'attaques
- Les assureurs parlent de ne pas rembourser les dégâts dans les zones à Risques Technologiques (PRT)
- 600 m de la plage du Cavaou sont déjà interdits à toutes personnes étrangères à l'activité industrielle. Sont interdites dans cette zone les aires et manifestations sportives, l'accueil du public, le camping, le stationnement de caravanes (<http://golfedefos.free.fr/index.htm>)

5/ A notre tour ?

« Québec, ville du patrimoine mondial

En décembre 1985, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Unesco, inscrit l'arrondissement historique de Québec sur sa prestigieuse Liste du patrimoine mondial. Québec devient alors la seule ville au nord du Mexique à recevoir cet honneur, à figurer aux côtés de grandes et d'anciennes villes comme Tunis, Le Caire, Damas, Jérusalem, Rome, Florence, Cracovie et Varsovie.... »



Ils nous appartient de refuser qu'un jour quelqu'un écrive :

Autrefois Lévis était une ville charmante regardant Québec la majestueuse, c'était une escapade délicieuse pour flâner en regardant l'île d'Orléans depuis la berge et déguster une glace molle au chocolat.....

Ca n'arrive pas qu'aux autres...